

Modalités supplémentaires relatives au produit ou service de Sage 300, 300cloud, et 300 Online

Produit ou Service supplémentaire	Modalités supplémentaires
Avalara	Si vous souscrivez à des services fiscaux auprès d'Avalara, Inc. en relation avec le logiciel, les dispositions du contrat de service Avalara Master s'appliquent. (Télécharger le contrat)
Customer Portal	Téléchargez les modalités ici
DocLink	Téléchargez les modalités ici
iSolved Direct Deposit Services	Téléchargez les modalités ici
Microsoft® SQL™ Server	<ol style="list-style-type: none"> 1. Si vous avez acquis une licence de Microsoft® SQL™ Server (© Copyright 2021 Microsoft Corporation. Tous droits réservés), le contrat de licence de l'utilisateur final de Microsoft SQL Server s'applique à votre utilisation de Microsoft SQL Server. 2. Microsoft SQL Server vous est concédé sous licence avec votre logiciel ou service Sage en tant que « solution unifiée ». Vous ne pouvez utiliser cette instance de Microsoft SQL Server que dans le cadre de la solution unifiée. 3. La solution unifiée ne peut être installée que sur des serveurs et autres dispositifs qui vous sont physiquement dédiés (ou des machines virtuelles déployées sur des serveurs et dispositifs qui vous sont physiquement dédiés). 4. L'instance de Microsoft SQL Server qui vous est concédée sous licence dans le cadre de la solution unifiée ne doit pas être : (i) décompilée, désossée ou séparée de la solution unifiée ou (ii) utilisée pour développer de nouvelles applications, bases de données ou tables, ou pour exécuter toute solution ou composant logiciel autre que la solution unifiée, que ces solutions ou composants soient fournis par Sage ou un tiers. 5. Si vous avez acquis une version d'essai de Microsoft SQL Server, vous ne pouvez pas utiliser la version d'essai plus de 120 jours. 6. Votre licence pour cette instance de Microsoft SQL Server prend fin lorsque

Produit ou Service supplémentaire	Modalités supplémentaires
	<p>votre utilisation du logiciel ou du service Sage prend fin.</p> <p>7. DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LES LOIS APPLICABLES : (I) MICROSOFT® NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE, CONCERNANT MICROSOFT SQL SERVER, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, ET TOUTES CES GARANTIES SONT EXCLUES ; (II) MICROSOFT® DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, SUBI À LA SUITE DE L'UTILISATION OU DE L'INSTALLATION DE MICROSOFT SQL SERVER.</p> <p>8. Vous acceptez que nous puissions fournir des renseignements vous concernant et concernant votre utilisation de Microsoft SQL Server à Microsoft® dans le cadre de votre utilisation de la solution unifiée, y compris dans le cadre de nos obligations de déclaration à Microsoft®.</p>
Sage Data and Analytics	Téléchargez les modalités ici
Sage Enterprise Intelligence	<p>Si vous avez acquis une licence de Sage Enterprise Intelligence (SEI), les conditions complémentaires suivantes s'appliquent : sauvegarde.</p> <p>Aux fins des présentes :</p> <p>(i) les « données clients » sont les données, les renseignements ou les documents fournis, entrés ou soumis par vous ou en votre nom dans le logiciel, qui peuvent comporter des données concernant votre clientèle et/ou votre personnel ;</p> <p>(ii) « logiciel » signifie collectivement Sage Enterprise Intelligence (SEI) et la documentation connexe ; et</p> <p>(iii) les « données logicielles » sont les données relatives au fonctionnement ou à la configuration du logiciel.</p> <p>Lorsque SEI est fourni comme logiciel sur site, il est de votre responsabilité de mettre en place et</p>

Produit ou Service supplémentaire	Modalités supplémentaires
	<p>de tenir à jour des procédures de reprise après sinistre et de sauvegarde conformes aux normes de l'industrie pour les données clients et logicielles, y compris la reconstitution des données sources perdues ou altérées.</p> <p>Lorsque SEI est fourni comme service infonuagique, il est de votre responsabilité de conserver des copies (dans un format adéquat) de toutes les données sources soumises/entrées par vous ou vos représentants dans le logiciel ainsi que de mettre en place et tenir à jour des procédures de reprise après sinistre et de sauvegarde conformes aux normes de l'industrie pour les données clients (y compris la reconstitution des données sources perdues ou altérées). Il est de la responsabilité de Sage (ou de ses concédants de licence et fournisseurs, le cas échéant) de mettre en place et tenir à jour des procédures de reprise après sinistre et de sauvegarde conformes aux normes de l'industrie pour les données logicielles ; sous réserve que Sage (et ses concédants de licence et fournisseurs, le cas échéant) soient uniquement tenus de vous fournir des normes de reprise après sinistre et de sauvegarde identiques à celles fournies par les fournisseurs d'hébergement de Sage.</p>
Sage Inventory Advisor	Téléchargez les modalités ici